

CHALLENGE MAX BRITO

Phase qualificative

Les collectifs engagés en R3 participent à la phase qualificative du Challenge. Leurs matchs se dérouleront obligatoirement selon les règles du Rugby à X.

Les résultats de ces matchs seront comptabilisés comme les autres matchs.

Les équipes adverses qui n'accepteraient pas cette forme de jeu auront match perdu par forfait.

Forme de jeu et effectifs incomplets (Dispositif propre à la LRNAR)

Lors de cette phase qualificative du Challenge Brito, **dont la forme de jeu réglementaire reste le Rugby à XV**, les équipes en **effectif incomplet** ne seront pas pénalisées. La LRNAR a en effet décidé d'instaurer pour cette phase le principe de la « **pratique adaptée** » (Game On Global de World Rugby).

Ainsi, lorsqu'une équipe n'aura pas le nombre requis pour la pratique à XV, le match aura lieu avec le nombre de joueurs dont elle dispose (de 15 à 11) et le résultat sera comptabilisé. L'équipe adverse présentera le même nombre de joueurs, mais aura droit à ses remplaçants.

Si l'équipe en **effectif incomplet** passe en **effectif insuffisant** (moins de 11 joueurs), elle aura match perdu par forfait.

Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'une des équipes en présence est engagée à X.

Dans ce cas, les matchs se joueront à X avec les Règles correspondantes.

Liste des équipes engagées à X :

U16 : Guéret (poule 1), Casteljaloux (poule 9), Bazas (poule 12), Lormont (poule 16)

U19 : Guéret (poule 1), Libourne (poule 7)